

DES SITES LABORATOIRES D'UNE GESTION SOUPLE DU LITTORAL

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES ASSOCIÉS, LE CONSERVATOIRE ET SES GESTIONNAIRES EXPÉRIMENTENT CERTAINES SOLUTIONS DE GESTION AFIN DE MÉNAGER LES ESPACES NATURELS, GARANTIR LEUR MOBILITÉ ET LEUR PERMETTRE D'EXERCER LEURS FONCTIONS ÉCOLOGIQUES ET PROTECTRICES.



LA GESTION DES DUNES : L'EXEMPLE DE LA DUNE DE VENSAC (GIRONDE)

Les dunes sont des protections efficaces contre la submersion marine. Elles sont souvent soumises à l'érosion de la mer et du vent mais constituent des systèmes dynamiques capables de se régénérer naturellement si on leur en laisse le temps et l'espace.

Contexte : l'ensemble dune blanche, dune grise, souvent propriété domaniale ou du Conservatoire du littoral, protège la forêt en arrière du littoral. La route côtière a été tracée au plus près du rivage et sépare la dune blanche de la dune grise. La gestion de ce site a été confiée à la commune en lien avec l'ONF.

Problématique : la plage a tendance à disparaître du fait de l'érosion marine, la dune blanche recule sous l'effet du vent et la route est ensablée pendant les périodes hivernales.

Solutions : mettre en œuvre une gestion sur la base de techniques anciennes reconstituant les 3 milieux naturels au gré du recul du trait de côte, afin de préserver cette barrière naturelle. Il s'agit pour le Conservatoire et le gestionnaire de retirer le sable de la dune par des aménagements légers et de canaliser la fréquentation. Dès le projet d'acquisition par le Conservatoire, la commune et le département se sont accordés sur le fait de ne pas créer d'ouvrages coûteux de défense contre l'érosion marine qui protégeraient la route. Ils ont accepté que celle-ci disparaisse à moyen terme.

LA DÉPOLDÉRISATION : L'EXEMPLE DU POLDER DE MORTAGNE (GIRONDE)

L'ouverture de polders consiste à rendre à la mer ce qui, autrefois, a été gagné par endiguement. Elle peut se faire soit à la faveur des événements tempétueux venus endommager les ouvrages, soit par décision volontaire. Ouvrir des polders revient à recréer un espace naturel qui joue alors un rôle de zone tampon, où la houle s'atténue progressivement, et forme ainsi une protection naturelle face à la mer.

Contexte : suite aux tempêtes de 1990, les digues protégeant le polder de Mortagne ont cédé.

Problématique : dépolderiser pour recréer un pré-salé.

Solutions : suite aux brèches dans les digues, le Conservatoire décide de ne pas les réparer et de laisser les incursions d'eau salée reconnecter le polder au milieu estuarien. Des suivis sont réalisés afin d'en mesurer l'intérêt pour les espaces naturels.

Résultats : l'espace dépolderisé forme maintenant un système sous l'influence des eaux douces et salées, où alternent une lagune, des prés-salés pâturés ou non et des rosalières. Il présente une biodiversité riche notamment en avifaune et en jeunes poissons. Une digue de second rang existante protège le village de Mortagne, l'espace physique est maintenu.



LE RECU DES ENJEUX : L'EXEMPLE DU LIDO DU PETIT ET GRAND TRAVERS (HÉRAULT)

La relocalisation des enjeux consiste à faire en sorte que dans les zones à hauts risques, les enjeux et activités soient repositionnés dans des zones moins exposées.

Contexte : le cordon littoral (ou lido) est d'une grande valeur écologique, paysagère et culturelle ; il est en grande partie propriété du Conservatoire du littoral, et offre une coupure d'urbanisation aux portes de Montpellier, entre deux secteurs fortement urbanisés (Carron et la Grande Motte).

Problématique : la hausse de la fréquentation génère une saturation de l'accès au site. De plus, le lido appartient à une cellule sédimentaire plus vaste (la baie d'Aigues Mortes), qui subit les effets d'une érosion régulière. En 2008, le département de l'Hérault a mis en œuvre des travaux d'urgence de réensablement pour l'ensemble de cette baie.

Solutions : un programme d'aménagement durable du lido avec la suppression d'un tronçon de la route départementale a abouti, en 2014, à la renaturation de la dune et la réorganisation complète de l'accueil sur le site.

CONTACTS

DIRECTION - PARIS
4 place Denfert-Rochereau • 75014 PARIS
direction.paris@conservatoire-du-littoral.fr

SIÈGE ROCHEFORT • La Corderie Royale
BP 10137 • 17306 ROCHEFORT CEDEX
direction.rochefort@conservatoire-du-littoral.fr



LE CONSERVATOIRE DU LITTORAL ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

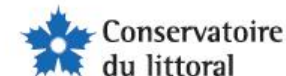
Le littoral est un milieu mouvant, soumis aux forces considérables de la mer, du vent et des fleuves côtiers.

Au fil des siècles, l'Homme a cherché à maîtriser ces évolutions naturelles pour mieux valoriser et sécuriser ses activités.

Aujourd'hui, la logique s'inverse : avec les changements climatiques et l'élévation progressive du niveau de la mer, la gestion des risques sur le littoral ne peut plus tout miser sur la défense rigide du trait de côte. Elle doit redonner de l'espace aux phénomènes naturels,

utiliser les milieux sauvages comme tampon face aux événements et éloigner autant que possible les enjeux des secteurs vulnérables.

Les zones naturelles du littoral méritent d'être préservées pour la richesse de leur biodiversité, la beauté de leur paysage et leurs bénéfices socio-économiques. Elles offrent aussi des solutions efficaces, durables et économes pour assurer l'adaptation des territoires littoraux aux changements climatiques.





UN PEU D'HISTOIRE ...

Le Conservatoire du littoral, propriétaire de 160 000 hectares, s'est interrogé, dès les années 90, sur les effets du changement climatique sur ses propriétés et sur les orientations à adopter en réponse à ceux-ci. Une étude relative à la sensibilité des sites acquis et des futures acquisitions face aux risques d'érosion et de submersion marines pour l'horizon 2100, conduite en 2004 et confirmée en 2011, établit que d'ici 2050, 1 % du patrimoine du Conservatoire sera soumis à l'érosion et 20 % exposés à une submersion marine régulière.

Entre 1994 et 2013, une série de réflexions impliquant chercheurs, associations, praticiens de l'aménagement du territoire et responsables politiques et administratifs, permet de tirer deux grandes conclusions : il est nécessaire de penser le littoral comme une interface terre-mer ; il convient d'accompagner la mobilité des écosystèmes et des usages.

D'ICI 2050, 1 % DU PATRIMOINE DU CONSERVATOIRE SERA SOUMIS À L'ÉROSION ET 20 % EXPOSÉS À UNE SUBMERSION MARINE RÉGULIÈRE.

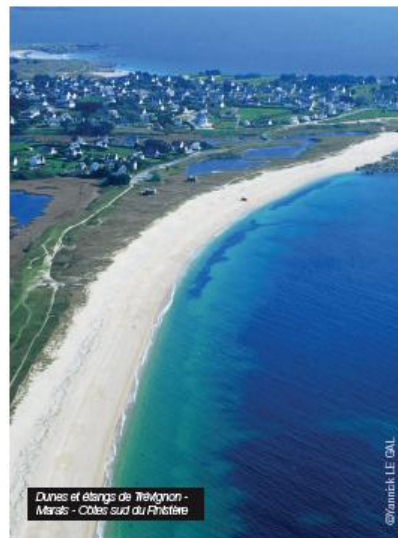
En 2011, un programme européen « Littoraux et changements côtiers » est lancé sur 5 sites normands. Il vise à sensibiliser les acteurs de terrain à la réalité des effets du changement climatique et à élaborer un scénario d'adaptation.

En 2015, le Conservatoire lance le programme Ad'Apto, un réseau de sites engagés à divers stades dans des projets et expérimentations de systèmes d'adaptation. Par ailleurs, la stratégie d'intervention 2015-2050 reconnaît la préservation d'espaces naturels servant d'interface entre la terre et la mer comme nouvel enjeu qu'orientent son intervention foncière.

GESTION DU TRAIT DE CÔTE : LES PRINCIPES D'ACTIONS DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

S'inscrivant dans la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte de 2012, le Conservatoire a arrêté les orientations suivantes : il intervient pour créer des zones naturelles d'interface entre terre et mer et met en œuvre une gestion souple du littoral. Après une étude au cas par cas, il sera promu, chaque fois que cela est possible, l'utilisation de la nature pour anticiper les événements et minimiser les risques. Il est précisé que l'établissement foncier n'a pas vocation à mener des actions de relocalisation des biens et des personnes qui relèvent de démarches d'aménagement urbain.

	Penser le littoral comme une interface terre-mer	Accompagner la mobilité des écosystèmes et des usages
Mener une politique foncière	Au cas par cas, le Conservatoire du littoral peut acquiescer des secteurs en érosion ou submergés régulièrement.	Le Conservatoire constitue des entités foncières suffisamment vastes pour accepter la mobilité de la frange côtière.
Gérer le patrimoine	Le Conservatoire expérimente des systèmes « à la fois terre et mer » capables d'accueillir des usages terrestres peu vulnérables et des horizons marines plus ou moins fréquentés.	Le Conservatoire permet, grâce à son réseau de sites, une meilleure connaissance des écosystèmes littoraux en évolution et des services rendus par ceux-ci. Il favorise les continuités écologiques et une gestion dynamique des écosystèmes.
Participer à la vie des territoires	Le Conservatoire s'associe aux réflexions et démarches dans les territoires où il est présent pour reconnaître d'urgence les enjeux et les justifier.	Propriétaire foncier important, le Conservatoire contribue à l'élaboration des projets de territoire prévoyant la relocalisation d'activités compatibles avec ses missions.



CHANGEMENT CLIMATIQUE : DES PARTENARIATS POUR EXPÉRIMENTER, AGIR ET SENSIBILISER

PROGRAMME BRANCH (2005-2007)

« La biodiversité doit s'adapter au changement climatique de l'Europe du nord-ouest ». Le programme, mené de 2005 à 2007, relève d'un partenariat entre l'Angleterre, les Pays-Bas et la France (Normandie) dans le cadre d'un financement INTERREG. Sur la base de modèles, de scénarios et d'hypothèses, les résultats du programme ont abouti à des recommandations aux aménagés et décideurs politiques en Europe sur la biodiversité et l'amélioration des pratiques actuelles pour son adaptation au changement climatique.

LITTORAUX ET CHANGEMENTS CÔTIERS (LICO) (2011-2014)

Le projet LICO est un projet européen qui s'appuie sur un partenariat franco-anglais, mené de 2011 à 2014 sous la forme d'ateliers territoriaux (5 sites de Basse et Haute-Normandie). Il a permis de sensibiliser les élus aux effets du changement climatique et d'envisager des scénarios de gestion de leur trait de côte. La méthodologie a reposé sur trois éléments :

- l'utilisation du passé comme témoin des changements sur notre littoral pour démontrer sa mobilité perpétuelle ;
- l'étude des effets du changement climatique sur les environnements naturels et humains ;
- l'appréhension partagée des enjeux avec les acteurs locaux, grâce à des rencontres, des ateliers, des événements.

Bien que terminé, le projet LICO perdure à travers différents projets initiés lors de ce programme de réflexions territoriales autour du changement climatique.

www.lico.eu

LE RÉSEAU D'OBSERVATION LITTORAL NORMAND-PICARD (Depuis 2011)

En 2011, sur le littoral normand-picard, le Conservatoire du littoral, avec les conseils régionaux picard, haut-normand et bas-normand, a signé la convention cadre mettant en place le ROLNP. Le réseau d'observation travaille sur la dynamique côtière, la biodiversité et les risques naturels littoraux. Ses missions sont :

- valoriser la connaissance scientifique et technique et faire émerger ou combler un besoin de connaissances sur les thématiques étudiées,
- fournir aux régions un argumentaire pour préciser leur politique littorale en constituant notamment un siège d'expertise transversale mêlant des compétences des domaines scientifique, technique et social,
- mettre à disposition des acteurs du territoire un outil d'aide à la décision.

www.rolnp.fr

ZOOM SUR Ad'Apto (2015-2017)

En 2015, le Conservatoire du littoral a lancé Ad'Apto, un projet visant à mettre en lumière une dizaine de démarches locales d'adaptation aux risques littoraux. Pour chaque site, le Conservatoire et ses partenaires se pencheront sur la connaissance des aléas et le comportement physique des milieux constituant l'interface terre-mer, sur la perception des habitants et des responsables locaux sur les enjeux et les solutions en présence, sur les enjeux en termes de biodiversité et de paysage et sur le coût des options possibles (investissements et fonctionnement). Ces démarches dépasseront les seuls sites protégés par le Conservatoire, pour s'inscrire dans l'échelle géographique adaptée en collaboration avec les responsables du territoire et à l'aide de partenariats universitaires et scientifiques notamment avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

La diversité des situations géographiques et de la nature des terrains (dunes, polders, marais saumâtres, mangroves...) confèrera au projet sa force démonstrative : mettre en avant le rôle et les bénéfices des espaces naturels et de leur gestion dans l'atténuation ou l'adaptation d'un territoire.